



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 24 février 2025

### **Rencontre bilatérale entre la ministre française de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Mme Annie GENEVARD et le ministre marocain de de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, M. Ahmed El BOUARI**

**En marge du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Mme Annie Genevard, et le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, M. Ahmed El Bouari, ont tenu une rencontre bilatérale ce dimanche 23 février à Paris.**

Les deux ministres se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales et la solidité de la coopération agricole. Le Royaume du Maroc a été honoré d'être le premier pays « invité d'honneur » de l'histoire du SIA Paris à sa 61ème édition. Aussi, pour faire de l'année 2025 une année croisée de la coopération agricole, la France sera le pays à l'honneur lors de la prochaine édition du SIAM qui se tient du 21 au 27 avril à Meknès.

Les relations dans le secteur agricole entre la France et le Maroc se sont encore renforcées avec la visite d'État effectuée par le président de la République, M. Emmanuel Macron au Maroc en novembre 2024, marquée par la signature d'un accord-cadre dans les domaines agricole et forestier devant Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Cet accord constitue un cadre d'action pour atteindre les objectifs de développement durable et de sécurité et souveraineté alimentaires.

Les deux ministres ont passé en revue les domaines prioritaires de leur relation dans le secteur agricole et agroalimentaire, notamment l'appui au système de formation et recherche marocain, la sécurité sanitaires et phytosanitaires, la consolidation des relations entre les professionnels du secteur agricole, en particulier la filière des oléagineux, la filière élevage (ovins, bovins et lait), la filière semencière et la filière fruits et légumes.

Dans le cadre de cette relation d'excellence, les deux ministres ont également appelé les professionnels français et marocains du secteur des légumes à renforcer leur coopération et leur dialogue sur les questions agricoles, à l'occasion du SIA, face aux défis et aux enjeux communs auxquels ils sont confrontés.

À l'occasion de cette rencontre, les deux ministres ont procédé à la signature d'une convention relative à l'organisation de stages et voyages d'étude en France pour les étudiants de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et forestier marocain et les stagiaires des Instituts de Techniciens Spécialisés, dite « Opération stage 250 ».

Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'arrangement administratif de coopération dans le domaine de la formation technique et professionnelle agricole et de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et forestier, signé à Paris le 1er mars 2024, qui a pour objet de favoriser le développement et la consolidation des échanges et coopérations entre les institutions d'enseignement et de formation professionnelle.

## Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv